

Chaires de recherche du Canada

[Accueil](#) > [À notre sujet](#) > [Publications](#) > Réponse de la direction à l'évaluation quinquennale du P

Réponse de la direction à l'évaluation quinquennale du Programme des chaires de recherche du Canada

Note de présentation

Le Comité directeur ¹ est heureux de constater que l'évaluation du Programme des chaires de recherche du Canada confirme que ce dernier continue de concorder avec les priorités du gouvernement fédéral et celles des trois organismes subventionnaires et que ses objectifs demeurent pertinents. Il est également heureux de constater que l'évaluation indique que le Programme est efficace et rentable, qu'il sélectionne des candidats qui répondent à ses normes élevées d'excellence en matière de recherche et de formation et qu'il contribue à la réalisation de travaux de recherche, à la création de centres de recherche et à l'établissement de collaborations en recherche.

Bien que la plupart des composantes du Programme soient jugées appropriées, l'évaluation a révélé que certaines méritent d'être étudiées et a formulé sept recommandations à cet effet (voir le tableau ci-dessous). L'évaluation souligne le fait que le Programme fonctionne dans un environnement complexe et qu'il contribue considérablement au financement de chercheurs de haut niveau et au soutien des stratégies de recherche des établissements. La direction du Programme reconnaît que certaines des recommandations sont vraisemblablement liées au contexte de recherche postsecondaire dans son ensemble et souhaite attirer l'attention sur ce point, car il ne peut les traiter entièrement à lui seul.

Au cours de la prochaine année, la direction du Programme examinera de près les recommandations faites. Elle prendra le temps nécessaire pour bien examiner les répercussions des changements possibles sur les établissements et les chercheurs avant de les approuver et de les mettre en œuvre. Pendant ce temps, elle examinera les options envisageables et déterminera comment aborder les questions soulevées dans l'évaluation de façon à tenir compte des intérêts stratégiques du Programme. Une approche modérée à l'égard des changements à apporter permettra d'assurer le succès continu du Programme.

Le Comité directeur souhaite réitérer que la direction du Programme s'engage fortement à assurer l'équité et à faire en sorte que le Programme est accessible par tous les candidats qualifiés. Malgré le travail réalisé jusqu'à aujourd'hui par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements pour promouvoir des pratiques équitables, la majorité des établissements n'atteignent pas les objectifs en matière d'équité qui ont été établis pour régler la question de la sous-représentation des quatre groupes désignés (les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles). Par conséquent, les changements à apporter au Programme seront examinés dans une optique d'équité afin de remédier aux lacunes à cet égard. Entre-temps, la direction du Programme invite les établissements à revoir, à maintenir et à intensifier leurs efforts afin de régler, dès que possible, la question de la sous-représentation des personnes appartenant aux quatre groupes désignés au sein du Programme.

Le Comité directeur souhaite remercier les établissements, les titulaires de chaire de recherche du Canada et les intervenants pour leur précieuse contribution à l'évaluation quinquennale du Programme. Leur constante collaboration permettra au Programme de continuer à contribuer à faire du Canada un chef de file mondial en matière de recherche et de développement.

Réponse de la direction

Recommandations issues de l'évaluation		Réponse de la direction		
Thème ou catégorie de la recommandation	Recommandation	Réponse (mesures à prendre)	Responsabilité	Priorité

Recommandations issues de l'évaluation		Réponse de la direction		
Thème ou catégorie de la recommandation	Recommandation	Réponse (mesures à prendre)	Responsabilité	Priorité
Pertinence	Recommandation 1 : La haute gestion devrait examiner la possibilité d'augmenter la valeur de la bourse ou de l'indexer en fonction du taux d'inflation.	En accord. Le Comité directeur appuie cette recommandation. La direction préparera une stratégie pour donner suite à cette recommandation en tenant compte des objectifs et des forces du Programme ainsi que des complexités contextuelles.	Responsable du suivi : Directeur exécutif, SPIIE	Moyenne
Pertinence	Recommandation 2 : La haute gestion devrait examiner les options pour veiller à ce que les établissements offrent un meilleur soutien global aux titulaires de chaire afin d'assurer la réalisation continue des objectifs du Programme dans l'avenir.	En accord. Le Comité directeur reconnaît qu'il y a divergence dans le soutien global offert aux titulaires de chaire. D'autres analyses devront être réalisées pour déterminer le rôle que le Programme doit jouer pour déterminer les composantes appropriées du soutien offert par les établissements.	Responsable du suivi : Directeur exécutif, SPIIE	Moyenne
Rendement et efficacité	Recommandation 3 : La haute gestion devrait fixer des objectifs pour attirer des chercheurs de l'étranger et, le cas échéant, élaborer un plan visant à mieux les soutenir afin de s'assurer d'atteindre l'objectif du Programme qui vise à attirer les meilleurs chercheurs de l'étranger.	Partiellement d'accord. Le Comité directeur reconnaît que la proportion de chercheurs étrangers a diminué depuis le lancement du Programme. Cependant, une analyse plus poussée est nécessaire pour déterminer si des objectifs doivent être fixés.	Responsable du suivi : Directeur exécutif, SPIIE	Moyenne
Rendement et efficacité	Recommandation 4 : La haute gestion devrait examiner la mesure dans laquelle le critère d'évaluation lié à la « concordance avec le plan de recherche stratégique » demeure pertinent ou s'il doit être remplacé par un critère d'évaluation lié à l'harmonisation avec les domaines prioritaires établis.	En accord. Le Comité directeur appuie cette recommandation. La direction du Programme préparera une stratégie pour donner suite à cette recommandation en tenant compte à la fois des forces du Programme et des complexités contextuelles.	Responsable du suivi : Directeur exécutif, SPIIE	Moyenne

Recommandations issues de l'évaluation		Réponse de la direction		
Thème ou catégorie de la recommandation	Recommandation	Réponse (mesures à prendre)	Responsabilité	Priorité
Rendement et efficacité	Recommandation 5 : La haute gestion devrait exiger que les établissements fassent preuve d'une plus grande transparence dans l'attribution des postes de chaire de même que dans la sélection et le renouvellement des titulaires afin de veiller à ce que les établissements soient davantage tenus responsables du respect des cibles en matière d'équité.	<p>En accord.</p> <p>Le Comité directeur a approuvé cette recommandation et pris la décision suivante :</p> <p>Que le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements ait, le plus tôt possible, pour mandat de collaborer avec le comité de gestion et le Comité consultatif sur les politiques d'équité pour élaborer, à l'aide des conclusions de l'évaluation et de toute autre suggestion faite, une stratégie visant à faire en sorte que les établissements respectent les objectifs en matière d'équité.</p>	<p>Responsable du suivi :</p> <p>Directeur exécutif, SPIIE</p>	Élevée
Rendement et efficacité	Recommandation 6 : La haute gestion devrait examiner les façons d'atténuer les effets de la perte de postes de chaire occupés dans la cadre du processus de réattribution.	<p>En accord.</p> <p>Le Comité directeur appuie cette recommandation.</p> <p>La direction du Programme préparera une stratégie pour donner suite à cette recommandation en tenant compte à la fois des forces du Programme et des complexités contextuelles.</p>	<p>Responsable du suivi :</p> <p>Directeur exécutif, SPIIE</p>	Moyenne
Rendement et efficacité	Recommandation 7 : La haute gestion devrait envisager d'imposer une limite d'un seul renouvellement pour les chaires de niveau 1.	<p>En accord.</p> <p>Le Comité directeur appuie cette recommandation.</p> <p>La direction du Programme préparera une stratégie pour donner suite à cette recommandation en tenant compte à la fois des forces du Programme et des complexités contextuelles.</p>	<p>Responsable du suivi :</p> <p>Directeur exécutif, SPIIE</p>	Moyenne

1 **1** Le Comité directeur est composé des présidents des trois organismes subventionnaires (les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines), du président de la Fondation canadienne pour l'innovation, du sous-ministre d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ou de son délégué) et du sous-ministre de Santé Canada (ou de son délégué).

Date de modification : 2017-03-03